

CFE-CGC CFTD CFTC FA FO FSU SUD



Comité Technique du 20 Mai : des avancées mais insuffisantes pour les parents !

Si les ASA ne donneront plus droit à RTT, tickets restaurant et primes métier au-delà du 25 mai prochain, en revanche, l'intersyndicale CFTC, Cfdt, CFE-CGC, FO, FA-FPT, SUD, FSU a fait remonter à l'administration vos besoins pour faire face à la nouvelle organisation qui se met en place avec la reprise progressive du travail à la Métropole.

Lors du CT du 20 mai, **nous avons obtenu la préservation de vos droits** puisque l'employeur partage et a entendu nos revendications sur les points suivants :

- Clarification des positions des agents avec **l'impossibilité pour un agent d'être simultanément au travail et en ASA.**
- **Maintien des ASA service fermé et maladie chronique** jusqu'à la fin de l'état de crise sanitaire.
- Comme pour le secteur privé, **création d'une ASA isolement** en cas de cohabitation avec une personne vulnérable.
- **Création d'une ASA confinement** pour les agents qui contracterait le virus afin qu'ils soient placés en ASA plutôt qu'en maladie pendant leur quatorzaine.
- **Evolution de l'ASA garde d'enfant qui restera possible jusqu'à la fin de l'année scolaire le 03/07 sur justificatif à partir du 02/06.** L'intersyndicale demande également à l'administration de faire preuve de **souplesse dans l'obtention desdits justificatifs** afin que les parents puissent s'organiser dans les meilleures conditions possibles.
- L'intersyndicale salue l'avancée relative à **la conservation des tickets restaurant et des primes métiers pour les agents éligibles s'ils sont placés en ASA service fermé ou en ASA confinement sur décision de l'employeur.** La préservation du pouvoir d'achat des agents nous apparaît essentielle dans cette période de crise sanitaire et sociale.

En revanche, l'intersyndicale regrette que l'administration ne l'ait pas entendu concernant la prolongation du dispositif d'ASA garde d'enfant au-delà du 03/07 et jusqu'au mois de septembre 2020. L'administration se dit pragmatique et attend les nouvelles directives gouvernementales pour réviser sa position. L'intersyndicale préférerait une position plus ambitieuse : anticipation et réactivité pour organiser le travail de cet Été.

Face à l'absence de garanties pour les agents parents d'enfants pour la période estivale et devant des propos qui renvoient les agents face à leurs responsabilités pour gérer la garde de leurs enfants, alors même que des avancées ont été obtenues, l'intersyndicale s'est abstenue.

Nous ne pouvons en effet tolérer que certaines catégories d'agents soient stigmatisées par les considérations élitistes de notre administration.

Dès la semaine prochaine, l'intersyndicale sera appelée à traiter de la prime exceptionnelle prévue par décret et promise par le Président depuis mars dernier

DEFENDEZ VOUS, REJOIGNEZ LES SYNDICATS MEMBRES DE L'INTERSYNDICALE